NOTICE DESCRIPTIVE D'UNE CITERNE
DESTINEE AU RAMASSAGE ET AU TRANSPORT
DE DECHETS MATIERES DANGEREUSES
TYPE ORIGINAL – ADR 2003

N° 88

0. GENERALITES

0.1. CONSTRUCTEUR:
RIVARD
Z.I DU GRAND CLOS
49640 – DAUMERAY – Tél. : (33) 02.41.33.68.68

0.2. MARQUE : RIVARD

0.3. TYPE : ORIGINAL - N° = **ORIGINAL0300349**

0.4. CODE CITERNE : **L4AH + S4AH, dispositions spéciales TU3, TU9, TU15, TE1, TE19 et TE20**

0.5. CLASSES DES MATIERES TRANSPORTEES : **3 – 4.1 – 5.1 – 6.1 – 6.2 – 8 – 9**

1. CARACTERISTIQUES ET CONSTITUTION GENERALE

1.1. CONSTITUTION GENERALE

NOMBRE DE COMPARTIMENT : **1**

- Un compartiment étanche à déchets A.D.R
  - Virole cylindrique droite
  - Revêtement intérieur : Sans

1.2. TYPE DE CITERNE : Citerne bennable montée sur châssis porteur routier.

1.3. TYPE DE FONDS : Fonds bombés à grand rayon de carre (GRC)
suivant la norme N.F.E –81- 102

1.4. TYPE DE CLOISONS INTERIEURES : non étanche, cylindrique, tronquée en tôles renforcées par pliage d'ondes, pivotante sur axe et tôles d'interpositions.

1.5. CALORIFUGE : sans

2. DIMENSIONS

2.1. LONGUEUR HORS TOUT : **6469** mm

2.2. LONGUEUR DE LA VIROLE :

- Longueur cylindrique totale de la virole : **5700** mm

2.3. DIAMETRE : Virole intérieur : **1700** mm
Fond avant et arrière : **1700** mm

2.4. RAYON DE BOMBEMENT : Rayon intérieur égale au diamètre D.

2.5. EPAISSEUR MINIMALE DE LA VIROLE : 5 mm (+ 2,9 mm de surépaisseur de corrosion)

2.6. EPAISSEUR MINIMALE DES FONDS : 5 mm (+ 2,2 mm mini de surépaisseur de corrosion)

2.7. EPAISSEUR MINIMALE DES CLOISONS INTERIEURES : 5 mm (+ 3 mm de surépaisseur de corrosion)
Non obligatoire : Article 6.10.1.2.1, nombre : 1.

2.8. VOLUME TOTAL AU DEBORDEMENT :

- Compartiment à déchets : **14040** L

2.9. NOMBRE DE COMPARTIMENTS ETANCHE : **1**

2.10. VOLUME MAXIMAL DU 1ER COMPARTIMENT : **6420** Litres

2.11. VOLUME MAXIMAL DU PLUS GRAND :

- Compartiment étanche : **14040** L
- Compartiment non étanche : **7620** L

N° 88

2.12. DISTANCE MAXIMALE ENTRE DEUX RENFORCEMENTS : **1410** mm

2.13. DESCRIPTION DES RENFORCEMENTS :

2.13.1. Contre un choc latéral : néant.

2.13.2. Contre la dépression du réservoir : anneaux extérieurs en UPN 80*45*6.

2.14. TEMPERATURE D'UTILISATION : -20°C A 50°C

2.15. PRESSIONS :

- Pression de service : 0,22 MPa
- Pression de remplissage : 0,22 MPa à – 0,08 MPa
- Pression de vidange : 0,05 MPa
- Pression de calcul : 0,4 MPa
- Pression d'épreuve : 0,4 MPa
- Dépression admissible : - 0,10 MPa

3. CONSTRUCTION

3.1. MATERIAUX UTILISES POUR LE RESERVOIR :

3.1.1. Aciers non alliés

3.1.2. Nuance :

virole : **S355K2G3 norme EN-10025 de DEC. 1993**
fonds : **P265.GH norme EN 100 28/2 de DEC. 1992**
brides : **S355-J2G4-S355K2G3-S355-K2G4 norme EN 100 25 de DEC. 1993**

3.1.3. Caractéristiques mécaniques : voir tableau annexe page 9, les caractéristiques sont conformes aux normes et à nos spécifications particulières concernant les approvisionnements des matières.

3.1.4. Traitement thermique : sans

3.1.5. Revêtement intérieur : **sans**

3.1.6. Revêtement extérieur : peinture

3.1.7. Métal d'apport: T424MCM2H5 Ø 1,2 mm norme EN 758 de mai 1997 et SG 2 Ø 1,0 mm et 1,2 mm norme EN 440 de décembre 1994.

3.2. RESERVOIR :

3.2.1. Constitution de la virole : éléments roulés soudés bout à bout.
Nombre d'éléments : **3**

3.2.2. Constitution des fonds :

fond en **un** élément
longueur du bord droit : 50 mm
technique de fabrication : **emboutissage** ou **repoussage**
rayon de carre : 0,1 D (D : diamètre du fond)
rayon de bombé : D
type de fixation à la virole : fond avant soudé à double clin et fond arrière ouvrant à l'aide de 2 vérins hydrauliques, articulés en partie haute par 3 axes.
L'étanchéité est réalisée à l'aide d'un joint de 40x30 bombé, logé dans une gorge constituée par un profil U et un plat, soudés sur la virole avec une platine d'interposition. Un plat de 100x8 soudé sur le fond ouvrant vient en appui sur le bombé du joint et **4** verrous hydrauliques irréversibles pour fermer.

3.2.3. Constitution des cloisons : (Non obligatoire Article 6.10.1.2.1)
Non étanche, cylindrique, tronquée, en tôles renforcées par pliage d'ondes, pivotante sur axe et tôles d'interpositions sur la virole.
Bord droit : sans
Soudage : manuel

3.2.4. Type de soudure :
Les différents éléments sont assemblés par soudure semi automatique à arc électrique sous protection gazeuse du type «MAG» procédé manuel et automatique.

3.2.5. Coefficient de soudure : **0,8** suivant l'A.D.R

N° 88

3.3. PIQUAGES :

3.3.1. Nombre de piquages : **8**

3.3.2. Position

Sur virole en partie basse et latérale : **0**
Sur virole en partie haute : **7**
Sur fond arrière : **1**
Sur fond avant : **0**

Dimensions :

Sur viroles :

Rep	Nbre	Diamètre	Epaisseur	Matière	Fonction ou nature du piquage
A	1	280	38	S355.K2G3	Vanne de remplissage DN 100
D	1	80	27,3	S355.K2G3	Bride de niveau radar
G	1	Equi.544	8	S355.K2G3	Support boule double
H	1	185	51	S355.K2G3	Disque de rupture DN 65 + soupape DN 42
I	1	220	42,5	S355.K2G3	Vanne mise à l'atmosphère DN 100
J	1	100	21	S355.K2G3	Bride manomètre pression / dépression
K	1	516	8	S355.K2G3	Trou d'Homme ∅ 500

Sur le fond ouvrant:

Rep	Nbre	Diamètre	Epaisseur	Matière	Fonction ou nature du piquage
B	1	220	42,5	S355.K2G3	Vanne de vidange DN 100

3.4. EQUIPEMENTS DU RESERVOIR :

3.4.1. Trous d'homme ou de lavage :
nombre : trou d'homme : **1**
taille : trou d'homme : Ø 500 mm
position : sur la partie haute de la virole
obturation : par boulons basculants au nombre de 6.
Conformément à l'annexe D8 de l'arrêté du 01/06/2001 modifié, un robinet de décompression DN 25 est monté sur chaque couvercle avec étiquette d'instruction.

3.4.2. Tubes plongeurs : **DN 150**

3.4.3. Dispositif de vidange : **vanne à boisseau sphérique**
taille : **DN 100**
fermeture : par un obturateur externe avec un raccord d'extrémité et un bouchon.
position : ces obturateurs sont fixés sur une bride soudée sur le fond ouvrant en partie basse.
Le remplissage de liquides classés inflammables doit se faire par cette vanne placée au niveau inférieur de la citerne.

3.4.4. Réchauffeur : sans

3.4.5. Dispositifs de mise à l'atmosphère :
dispositif d'aération : sans
soupape : 1 soupape **DN 65** pression d'ouverture tarée à 2,2 bar
disque de rupture : **DN 65** pression d'éclatement taré à 2,5 bar, un manomètre – 1 / **3** bar est monté entre le disque et la soupape pour le contrôle de rupture du disque.
Une vanne de mise à l'atmosphère avec pare-étincelles : **DN 100**

3.4.6. Récupération des COV : sans

3.4.7. Joints des différents orifices :
Les joints utilisés sont compatibles avec les matières figurant sur les listes matières fournies avec le dossier (voir attestation jointe au dossier)

3.4.8. Echelle : un support d'échelle et un barreau sont soudés sur la virole du compartiment avec tôles d'interposition pour permettre l'accès à l'orifice **de visite.**.
Une échelle amovible est fixée sur le côté des coffres à tuyaux du véhicule.

N° 88

3.4.9. Autres accessoires :

Orifice de remplissage :
Compartiment avec fond ouvrant par une vanne **DN 100** à boisseau sphérique, fixé sur une bride soudée sur le dôme d'aspiration, en partie haute, avec une canne à l'intérieure redescendant au point bas. A l'extérieur, un raccord symétrique est positionné, après une amorce de rupture, pour recevoir un flexible DN 100. La vanne est protégée par l'arceau supérieur et un arceau extérieur Ø 88,9x4 mm de module d'inertie supérieur à **20 cm^3**.

3.4.9.1. Néant.

3.4.9.2. Indicateur de niveau :

- Par radar situé à l'intérieur du compartiment fixé par un piquage soudé sur la virole en partie supérieure, à l'arrière.

3.4.9.3. La continuité électrique est assurée par tresses métalliques entre fond arrière, virole et faux châssis de fixation.
Enrouleur à fil de cuivre sur faux châssis de fixation de la citerne d'un côté et une borne de l'autre côté.
Des plots de masse seront disposés sur la citerne et la continuité électrique des différentes tubulures reliées à la citerne sera assurée par tresse de masse.

3.4.9.4. Des tôles d'interpositions renforts sont positionnées :

- Sur la virole au niveau : de l'articulation de bennage, de l'articulation d'ouverture du fond, de l'anneau renfort pour les verrous de fermeture, des vérins de bennage, des berces d'appui et des arceaux de protection.
- Sur le fond arrière pour l'articulation d'ouverture du fond.

3.4.9.5. Un orifice de mise en dépression avec sécurité liquide par flotteur en partie haute de la virole par compartiment étanche conformément l'article 6.10.3.8.d).

3.4.9.6. Un piquage pour manomètre pression/dépression, avec témoin sur le cadran indiquant la PMS, est monté en partie supérieur de la virole, conformément l'article 6.10.3.8.e).

3.4.9.7. Une soupape de sécurité est montée sur la tuyauterie de la pompe à vide conformément l'article 6.10.3.8.c).

3.4.9.8. Le groupe pompe / exhausteur est muni des dispositifs prévus l'article 6.10.3.8.b).
Types de pompes : **pompe à anneau d'eau**.

Nota : Ce groupe sera installé sur le véhicule tracteur.

3.5. PROTECTION DU RESERVOIR ET DE SES EQUIPEMENTS :

3.5.1. Partie supérieure : les organes et accessoires placés à la partie supérieure sont protégés par **3** arceaux tubulaires **Ø 114,3 x 4.5** mm et **1** arceau de **Ø 88,9 x 4** mm
Ces arceaux sont conformes à la note ministérielle du 28 / 01/ 2000

3.5.2. Organes placés sous le réservoir : aucun organe en partie inférieur de la virole du réservoir.

3.5.3. Partie arrière : les organes placés sur le fond arrière sont protégés par la barre anti-encastrement qui est à plus de 100 mm du hors tout arrière du véhicule, conformément à la directive européenne 70/221/CEE et à l'article 9.7.6.

3.6. FIXATIONS

- La citerne est articulée à l'arrière sur le châssis remorque par **2** axes et repose à l'avant sur une berce, elle est verrouillée par axe, commandé pneumatiquement dés la mise en route du véhicule.
- Le faux châssis est boulonné au véhicule porteur.

N° 88

4. DIVERS

4.1. TAUX DE REMPLISSAGE : Le réservoir ne doit pas être rempli à plus de **95 %** de sa capacité.

4.2. PLAQUES :

Plaque constructeur : Une plaque est fixée sur le côté latéral droit de la citerne au-dessous du niveau de l'axe et une plaque est fixée sur le fond arrière dans le 1/4 droit inférieur.
Les deux plaques sont lisibles du sol.
Plaque de jaugeage : sans

CONTENU DE LA PLAQUE :

RIVARD
49640 DAUMERAY Tél. : 02.41.33.68.68

CITERNE TYPE:	ORIGINAL
N°= D'AGREMENT:	**MDRS0300349**
N°= FABRICATION:	**ORIGINAL0300349**
ANNEE DE CONSTRUCTION:	2003
VOLUME :	**14040** dm3
Capacité des compartiments:	/
MATERIAU:	S355K2G3-P265.GH
TEMPERATURE DE CALCUL:	20°C
PRESSION DE SERVICE:	0,22 MPa
PRESSION D'EPREUVE TOTALE:	0,4 MPa
PRESSION D'EPREUVE / COMP.	/ MPa
PRESSION DE VIDE:	- 0,10 MPa
DATE D'EPREUVE:	31 / 10 / 2003
REEPREUVE LE:	
REEPREUVE LE:	

Daumeray le **29 / 10 / 2003**

Bureau d'Etudes
H. VEILLE

RIVARD
ZI du Grand Clos
49640 DAUMERAY
Tél. 02 41 33 68 68 - Fax 02 41 33 68 58

N° 88

NATURES DES MATERIAUX CONSTITUTIFS DE LA CITERNE

Eléments constitutifs	Nature	Norme	Composition chimique			Caractéristiques mécaniques				
			%C	%S	%P	Résilience - 20°C Specif. achats	Rm N/mm²	Re N/mm²	A% Norme	RxA Specif. achats
VIROLES	Tôle S355 K2G3	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.035	≤ 0.035	≥ 35J/cm²	490	355	20	≥10000
FONDS AVANT ARRIERE	P265.GH	EN 10028/2	≤ 0.20	≤ 0.025	≤ 0.030	≥ 35J/cm²	410	265	23	≥10000
CLOISON BRISE LAMES	Tôle/plat S355 K2G3/G4	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.035	≤ 0.035	≥ 35J/cm²	490	355	20	≥10000
BRIDES	Ebauche S355 K2G3/G4	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.035	≤ 0.035	≥ 35J/cm²	490	355	20	≥10000
PIQUAGES	Tôle S355 K2G3	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.035	≤ 0.035	≥ 35J/cm²	490	355	20	≥10000

NATURES DES MATERIAUX SOUDES SUR LA CITERNE

RENFORT ANNULAIRE	U Profil S355 K2G3	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.035	≤ 0.035	/	490	355	20	/
PLATINE RENFORT	Tôle S355 K2G3/G4	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.035	≤ 0.035	≥ 35J/cm²	490	355	20	≥10000
MAINS DE FOND	Tôle S355.JO	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.040	≤ 0.040	/	490	355	22	/
MAINS DE VIROLE ET PATTE D'ATTELAGE	Tôle S355 K2G3	EN 10025	≤ 0.20	≤ 0.035	≤ 0.035	/	490	355	20	/